Conditions générales de vente

Applicables à compter du 25 novembre 2026 aux ventes conclues par GROUPE GRD, SAS au capital de 116 250 €, ZI Dyna Ouest, 4 rue des Cerisiers, 49110 Beaupréau-en-Mauges, RCS 502 520 646, immatriculée au Registre national des entreprises depuis le 8 février 2008 (SIRET du siège : 502 520 646 00014), sous l'enseigne GRD Import (ci-après « GRD Import »).

1. Champ d'application

Les présentes conditions s'appliquent à toutes les ventes de produits conclues par GRD Import avec des clients professionnels, qu'il s'agisse de produits importés à la demande (agence d'achat) ou de produits présentés sur le site, notamment la gamme rafraîchissement. Elles ne s'appliquent pas aux consommateurs. Conformément à l'article L441-1 du Code de commerce, elles constituent le socle de la négociation commerciale. Les conditions particulières figurant sur le devis accepté prévalent sur les présentes. Toute condition contraire du client, notamment ses conditions d'achat, est inopposable à GRD Import sauf acceptation écrite. Chaque devis renvoie aux présentes conditions, qui sont jointes ou consultables sur www.grd-import.com ; leur acceptation résulte de l'acceptation du devis.

2. Devis et commande

Chaque vente fait l'objet d'un devis précisant les produits, les quantités, le prix, les conditions de livraison et de paiement. La commande devient ferme lorsque le client a accepté le devis par écrit (signature, e-mail ou bon de commande) et que GRD Import l'a confirmée par écrit. Les produits étant fabriqués et importés pour le client, une commande confirmée ne peut être ni annulée ni modifiée sans l'accord écrit de GRD Import.

3. Précommandes de la gamme rafraîchissement

Les ventilateurs, brumisateurs et rafraîchisseurs d'air sont vendus en précommande. Les précommandes confirmées avant le 15 décembre 2026 bénéficient des prix de précommande publiés. GRD Import regroupe les précommandes et lance la production à l'usine ; la livraison est prévue au printemps 2027. En cas d'annulation par le client après confirmation, l'acompte versé reste acquis à GRD Import, sauf accord écrit contraire, la fabrication ayant été engagée.

4. Prix

Les prix sont exprimés en euros hors taxes ; la TVA est facturée en sus au taux en vigueur. Les prix de la gamme rafraîchissement sont ceux publiés sur le site à la date de la commande, avec un tarif dégressif à partir de dix appareils identiques indiqué pour chaque modèle. Les revendeurs et distributeurs peuvent obtenir un tarif par conteneur sur demande. Pour les importations à la demande, le prix est celui du devis, établi rendu au lieu de livraison convenu, transport et dédouanement compris, sauf mention contraire. Les frais de livraison de la gamme rafraîchissement sont indiqués sur le devis. Le barème des prix est communiqué à tout client professionnel qui en fait la demande.

5. Paiement

Les modalités de paiement (acompte à la commande, solde, échéance) sont indiquées sur le devis. À défaut, les factures sont payables dans un délai de trente jours à compter de la réception des produits. En aucun cas le délai convenu ne peut dépasser soixante jours à compter de la date d'émission de la facture. Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

Tout retard de paiement entraîne de plein droit, dès le lendemain de la date d'échéance et sans qu'un rappel soit nécessaire, des pénalités de retard calculées au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de dix points de pourcentage, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (articles L441-10 et D441-5 du Code de commerce). Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs à ce montant, GRD Import peut demander une indemnisation complémentaire sur justificatif. Le défaut de paiement d'une échéance autorise en outre GRD Import à suspendre les livraisons en cours.

6. Livraison

Les produits sont livrés à l'adresse indiquée sur le devis. Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif : ils dépendent de la fabrication en usine et du transport maritime. Un retard ne peut justifier l'annulation de la commande, une retenue sur le prix ni le versement de dommages et intérêts, sauf engagement écrit de GRD Import sur une date ferme. Toutefois, si la livraison n'est pas intervenue trois mois après la date ou la période annoncée, hors cas de force majeure, le client peut annuler la commande par lettre recommandée avec accusé de réception : les sommes versées lui sont alors remboursées. Le déchargement est à la charge du client, sauf mention contraire sur le devis.

Le client vérifie les produits à leur arrivée, en présence du transporteur. En cas de colis manquant ou endommagé, il porte des réserves précises sur le bon de livraison et les confirme au transporteur par lettre recommandée dans les trois jours qui suivent la réception, jours fériés non compris (article L133-3 du Code de commerce), en informant GRD Import dans le même délai. Les autres non-conformités apparentes doivent être signalées par écrit à GRD Import dans les huit jours suivant la livraison.

7. Transfert des risques et réserve de propriété

Les risques de perte ou de détérioration des produits sont transférés au client à la livraison. GRD Import conserve la propriété des produits vendus jusqu'au paiement intégral du prix en principal et accessoires. À défaut de paiement à l'échéance, GRD Import peut revendiquer les produits, aux frais du client.

8. Installation et utilisation

Les produits de la gamme rafraîchissement se montent sans installateur, en suivant la notice fournie. Le client les utilise conformément à cette notice et à leur destination ; les rafraîchisseurs d'air et brumisateurs s'utilisent dans un local aéré. GRD Import n'est pas responsable des dommages résultant d'un montage, d'un usage ou d'un entretien non conformes à la notice.

9. Garantie

Les produits bénéficient de la garantie légale des vices cachés prévue aux articles 1641 et suivants du Code civil, dans les conditions applicables entre professionnels. Aucune garantie commerciale n'est accordée en sus. Les caractéristiques des produits sont celles communiquées par le fabricant ; de légères variations de dimensions, de couleur ou de performance ne constituent pas un défaut de conformité. Les photographies ne sont pas contractuelles.

10. Responsabilité

La responsabilité de GRD Import au titre d'une commande est limitée au montant hors taxes de cette commande. GRD Import ne répond pas des dommages indirects, tels que la perte d'exploitation, de chiffre d'affaires ou de clientèle. Ces limitations ne s'appliquent pas en cas de faute lourde ou intentionnelle, ni aux dommages causés aux personnes, ni à la responsabilité du fait des produits défectueux lorsque la loi interdit de la limiter.

11. Force majeure

GRD Import n'est pas tenue responsable d'un retard ou d'une inexécution causés par un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, notamment une perturbation grave du transport maritime, une fermeture portuaire, une décision administrative ou douanière, un arrêt de production chez le fabricant indépendant de la volonté de GRD Import.

12. Données personnelles

Les informations transmises par le client sont traitées comme indiqué dans la politique de confidentialité.

13. Droit applicable et litiges

Les présentes conditions et les ventes qu'elles régissent sont soumises au droit français.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : à défaut d'accord amiable, et lorsque le client a la qualité de commerçant, tout litige relatif à la formation, l'interprétation ou l'exécution des ventes relève de la compétence exclusive du tribunal de commerce dans le ressort duquel se trouve le siège social de GROUPE GRD (Beaupréau-en-Mauges, Maine-et-Loire), y compris en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

Version du 25 novembre 2026.

Acceptation du client. Le client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente avant sa commande et les accepter sans réserve.

Société : ..... Nom et qualité du signataire : .....

Date : ..... Devis n° : .....

Cachet et signature, précédés de la mention « Bon pour accord » :